



Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Colère, incompréhension, mépris.... Les mots nous manquent pour qualifier la rentrée du 2 novembre.

Le Ministère a annoncé le vendredi 30 octobre, par un mail envoyé aux professeurs vers 17h, que l'organisation de l'hommage à Samuel Paty, lundi 2 novembre, était modifiée. Tous les temps d'échanges prévus entre adultes ont été annulés. Restait seulement une minute de silence, pas nécessairement préparée avec les élèves. Cette décision est indigne. Notre collègue a été assassiné. Décapité. Parce qu'il exerçait son métier. L'école a été attaquée. La communauté éducative est meurtrie. Le ministre de l'Éducation nationale a fait le choix de réduire le nécessaire temps de réflexion, d'échange, de partage à une simple minute de silence. Il a ainsi négligé le besoin que les collègues aient de se retrouver entre eux pour surmonter la douleur et entravé l'indispensable travail pédagogique que nous devons commencer avec nos élèves. Samuel Paty a payé de sa vie son engagement professionnel pour des principes qui nous réunissent toutes et tous. Nous lui devons un hommage plein et entier.

Lundi matin des personnels ont dû faire valoir leur droit de grève pour se recueillir et préparer un hommage digne à notre collègue Samuel Paty. Cela est inacceptable et profondément choquant. La FSU et la décence exigent qu'aucun retrait sur salaire ne soit effectué par le rectorat pour les mouvements de lundi en lien avec la préparation de l'hommage de l'école de la République à notre collègue décapité dans un attentat terroriste.

Colère face aux conditions sanitaires de rentrée. Le ministre affirme dans les médias que le protocole sanitaire est renforcé. Ces propos heurtent la communauté éducative qui ne peut que constater la réalité des faits. Les enseignants souhaitent continuer à enseigner devant les élèves mais, dans des conditions sanitaires, garantissant la sécurité de tous. Les solutions proposées sont inacceptables, insuffisantes et inapplicables. Comment assurer un nettoyage renforcé des locaux alors que le nombre d'agents est insuffisant ? Comment ventiler correctement les classes dans certains établissements où les fenêtres ne laissent passer qu'un petit filet d'air ? Comment éviter le brassage dans les lycées où la réforme a fait exploser le groupe classe ? Comment réduire les contacts entre les classes pendant les récréations alors que les vies scolaires manquent de moyens ? Comment assurer la distanciation sociale dans des cantines bondées ? Comment respecter le

protocole sanitaire en EPS, particulièrement en classe entière ? De nombreux faits démontrent matériellement que la rentrée se déroule donc des conditions qui risquent d'aggraver les conséquences de l'épidémie. Pourtant, d'autres choix sont possibles, comme la mise en place généralisé de demi groupes et le recrutement immédiat de personnels de vie scolaire mais ces solutions ont été rejetées d'un revers de la main par le ministre. En imposant une rentrée « normale », Monsieur Blanquer prend donc le risque de provoquer une nécessaire fermeture des établissements scolaires, notamment des lycées. Cette stratégie est incompréhensible et accentue la colère des personnels.

La FSU exige que les personnels ayant fait valoir leur droit de retrait et ainsi que ceux qui se sont mobilisés pour dénoncer les conditions inacceptables auxquelles eux et les élèves sont exposés du fait de de l'inconséquence du protocole sanitaire en place dans les établissements, soient reconnus par le rectorat comme étant bel et bien en droit de retrait et que des réponses positives soient apportées à leurs revendications.

Face à la pression de la mobilisation, très forte depuis la reprise de novembre, le ministre de l'Éducation nationale a été obligé de répondre et d'ouvrir la voie aux demandes de diminution du temps en présentiel, pour les élèves de lycée, attestant de la légitimité de nos revendications. Mais que de temps perdu !

Et si la possibilité d'un fonctionnement par groupes ou par alternance est désormais acquise, le risque de fortes disparités entre établissements demeure ; les consignes doivent encore être précisées et le fonctionnement par groupes étendu à l'ensemble des établissements. Le collège reste le grand oublié des annonces faites hier soir ! Et il reste à avancer sur toutes les autres mesures sanitaires, qu'il n'est toujours pas possible de mettre en œuvre partout (manque de personnels, locaux impossibles à aérer, trop exigus...)

Un réel protocole sanitaire est un ensemble qui ne se résume pas à une seule mesure !

D'ores et déjà la FSU, au sein d'une intersyndicale éducation, appelle à une grève sanitaire le mardi 10 novembre si les moyens n'étaient pas accordés pour satisfaire les légitimes demandes des personnel en termes de conditions sanitaires dans les établissements scolaires.